



Westminster & City News

NUMÉRO 4

Du 24 au 31 janvier 2020

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

POLITIQUE MONÉTAIRE ET FINANCES PUBLIQUES

A la veille du Brexit, le Comité de politique monétaire (MPC) garde son taux inchangé – Les membres du [MPC](#) ont voté à une majorité de 7 contre 2 le maintien du taux directeur à 0,75 % et le maintien du stock de rachat de dettes (435 Md£ de dette souveraine et 10 Md£ de dette privée). Alors que la croissance du PIB britannique devrait connaître en 2019 son plus faible niveau depuis 10 ans, le MPC prévoit une amélioration de la situation économique à court terme, portée par la relance de la croissance mondiale et, au niveau domestique, l'amélioration du climat des affaires. Ce rebond sera à moyen terme plus faible que prévu, car les incertitudes liées au Brexit, puis l'impact de celui-ci, limiteront le potentiel de croissance de l'économie. L'inflation devrait se maintenir nettement sous la cible des 2 % en 2020, avant de remonter en 2021 pour finalement atteindre 2 % début 2022, à mesure que se résorbe l'excès d'offre de l'économie. Enfin, le MPC a noté que la politique monétaire pourrait être assouplie si les conditions économiques ne s'amélioraient pas.

S. Javid pourrait revoir à la baisse l'allégement fiscal sur la plus-value pour les entrepreneurs – L'« *entrepreneurs' relief* » (ER), introduit en 2008 pour encourager l'entrepreneuriat, permet aux propriétaires de bénéficier d'une réduction d'impôts sur la plus-value réalisée lors de la vente de leur entreprise (10 % au lieu de 20 % sur les premiers 10 M£). Selon l'IFS, cette [mesure](#) bénéficierait principalement aux plus aisés sans pour autant favoriser l'investissement et la création d'entreprises. L'ER, qui coûterait 2,4 Md£ par an au gouvernement, pourrait donc être revu à la baisse lors du *Budget Day* du 11 mars prochain, comme l'avait promis les conservateurs. Certaines associations, telles que *Tax Justice UK* ou *Federation of Small Business*, sont en faveur d'une révision, et proposent de ramener la valeur maximale exonérée à 1 M£ afin de concentrer l'allégement sur les propriétaires de petites entreprises. L'association *British Chambers of Commerce* craint toutefois qu'une révision de l'ER envoie un message négatif en matière d'attractivité.

Les parlementaires appellent à une réforme substantielle des droits de succession – Un [rapport](#) du groupe parlementaire transpartisan sur l'héritage et la justice intergénérationnelle publié le 29 janvier préconise une réduction des droits de succession de 40 à 10 % (20 % au-delà de 2 M£) et la suppression de la plupart des dispositifs d'allègements fiscaux, dont la « règle des sept ans » (exonération des droits de succession pour les donations intervenues dans les 7 ans précédant la mort du donateur) et les exemptions prévues dans le cadre des transmissions d'entreprises et exploitations agricoles familiales. La « règle des sept ans » serait remplacée par un abattement de 30 000 £ par an pour les donations, au-delà duquel s'appliquerait un taux de 10 %. Les droits de succession sur les biens immobiliers sont actuellement de 40 % au-delà de 325 000 £ et le rapport estime que les droits de succession incitent à l'optimisation fiscale au-delà de 20 %. Le *Treasury* a indiqué examiner les conclusions du groupe.

COMMERCE ET INVESTISSEMENT

L'UE-27 est le marché à l'export de l'Écosse qui a le plus crû en 2018 – Les exports de l'Écosse vers l'UE-27 (hors pétrole et gaz) ont [crû](#) à un rythme plus élevé (+4,5 % à 16,1 Mds£) que vers les autres marchés géographiques (+2,5 %) en 2018, reste du RU inclus (+2,5 %). Les exportations écossaises ont globalement crû de 2,4 Mds£ (+2,9 %) en 2018 à 85 Mds£ (19 % des exports étaient à destination de l'UE-27 et 21 % vers les pays hors UE-27).

et reste du RU). Ces bonnes performances à l'export des entreprises écossaises pourraient néanmoins se détériorer avec le Brexit selon le ministre des finances Derek Mackay, qui estime que la sortie de l'UE devrait compliquer l'atteinte de la cible d'exportations du gouvernement de 25 % du PIB d'ici 2029. La France a été le principal marché européen à l'export des produits écossais en 2018 (3 Mds£) hors RU, devant les Pays-Bas et l'Allemagne. Le reste du RU reste de loin le principal marché à l'export des biens et services écossais avec 60 % des ventes à l'extérieur de l'Écosse, soit 51,2 Mds£.

ACTUALITÉ FINANCIÈRE

BREXIT

Les grandes banques exigent des réductions d'impôts pour rester dans la City – Selon le *Telegraph*, les principaux dirigeants des grandes banques britanniques, européennes et américaines attendraient du RU qu'il renforce son soutien à la City et qu'il rassure les entreprises et les investisseurs internationaux après le Brexit, dans un contexte de concurrence de nombreux pays de l'UE qui cherchent à attirer des entreprises après le Brexit. Ils souhaiteraient, en particulier, pouvoir bénéficier de près de 4 Mds£ de réduction de la taxe bancaire introduite après la crise financière, ce qui leur permettrait de se maintenir non seulement dans la City mais également dans d'autres régions britanniques où elles sont déjà présentes et pour lesquelles S. Javid devrait annoncer des plans de dépenses importants. Deutsche Bank et HSBC emploient près de 4 000 personnes à Birmingham, JP Morgan, 4000 personnes à Bournemouth et Barclays, 1700 personnes à Sunderland. Selon TheCityUK, 1,5 million des 2,3 millions des emplois financiers du RU sont basés en dehors de la capitale.

N. Sturgeon appelle à la création d'un « visa écossais » post Brexit – La première ministre écossaise a [appelé](#) à la mise en place d'un régime de visa autonome en Écosse qui refléterait l'approche « ouverte et flexible » du SNP en matière d'immigration. Le visa, dont les termes et le pilotage seraient dévolus à Édimbourg, permettrait aux immigrants de vivre et travailler en Écosse plus facilement afin d'éviter une baisse de la population en âge de travailler, une des principales sources d'inquiétude des autorités écossaises à l'aube du Brexit (cf. [rapport](#) indépendant sur l'impact de la fin de la liberté de circulation des personnes physiques post Brexit sur la population écossaise). Le ministère de l'Intérieur britannique a immédiatement rejeté la demande de N. Sturgeon en précisant que l'immigration resterait une compétence exclusive du gouvernement central à l'issue du Brexit. Le gouvernement central devrait mettre en place un système d'immigration par points applicable à l'ensemble du pays.

RÈGLEMENTATION FINANCIÈRE ET MARCHÉS FINANCIERS

Londres perd le titre de première place financière mondiale au profit de New York – Selon une [enquête de Duff & Phelps](#) auprès de hauts dirigeants du secteur de la finance, seul 34 % des interrogés considèrent désormais Londres comme la plus grande place financière du monde, soit une baisse de 19 pp en deux ans. La première place est récupérée par New York, considérée comme la plus grande place financière pour 56 % des sondés, soit une hausse de 14 pp depuis 2018. Selon le rapport, les incertitudes liées au Brexit ont écorné la réputation de la capitale britannique au cours de trois dernières années. Cependant, le RU est toujours perçu comme le pays avec le meilleur régime de réglementation financière (30 % des sondés), devant les Etats-Unis (26 %) et Hong-Kong (11 %). Si New York et Londres resteront les plus grandes places financières, les métropoles asiatiques Hong-Kong, Singapour et surtout Shanghai monteront en puissance au cours des cinq prochaines années, selon l'enquête.

Le secteur financier doit se doter d'une organisation dédiée à ses ressources humaines – Selon les recommandations d'un [rapport](#) de TheCityUK, commandé par le gouvernement, le RU doit se doter d'un organisme dédié à la formation de talents pour répondre aux attentes nouvelles du secteur financier. L'étude considère que le RU post Brexit perdra son avantage concurrentiel par rapport aux autres places financières s'il ne s'attèle pas à la sélection d'une main-d'œuvre plus qualifiée et plus diversifiée. La création d'une Commission des compétences en matière de services financiers, financée et gérée par les acteurs privés, permettrait de répondre à la demande de compétences spécialisées dans le domaine des données et de la technologie (plus de 12 % de la main-d'œuvre provient de l'UE). Le rapport souligne également une nécessité de diversifier les profils dans le secteur financier : seul un tiers des cadres supérieurs sont des femmes, neuf travailleurs sur dix sont blancs.

Annus horribilis pour les fonds d'investissement britannique dits « actifs » – Les principaux fonds britanniques avec une stratégie d'investissement active (Invesco, Standard Life Aberdeen, M&G et Schroders) sont parmi les fonds européens ayant connu les plus grands volumes de sorties de capitaux en 2019. Les investisseurs ont retiré 15,8 Mds£ de Standard Life Aberdeen, le plus grand gestionnaire britannique en volume d'actifs, tandis que Schroders, le plus grand gestionnaire britannique en capitalisation boursière, a enregistré 6,3 Mds£ de sorties. Au

RU, les performances décevantes et frais élevés des fonds actifs, ainsi que le scandale lié au gel des rachats du fonds Woodford en juin 2019, ont poussé les investisseurs à délaisser ces instruments au profit de fonds dits « passifs ». En effet, selon Morningstar, les fonds passifs basés au RU ont perçu 19 Md£ d'entrées nettes en 2019, tandis que les fonds actifs ont enregistré des sorties nettes de 32 Md£. Fin 2019, huit des dix plus grands fonds basés au RU avaient une stratégie d'investissement passive, contre trois seulement un an plus tôt.

FINTECH

La fintech Monese veut renforcer son positionnement en France – La néobanque britannique spécialisée dans le compte bancaire instantané sur mobile a présenté pendant le Paris Fintech Forum des 27 et 28 janvier un premier bilan de son lancement en France où la Fintech revendique 215 000 utilisateurs, contre 800 000 au RU. Elle espère conquérir 700 000 clients en France d'ici fin 2020. La banque s'apprête à lancer deux nouveaux services en France : la fourniture d'IBAN français à ses utilisateurs et le dépôt d'espèces, déjà autorisé au RU. En 2018, Monese a déclaré un chiffre d'affaires de 5,5M£ et entend lever 100 M£ d'ici à la fin du premier semestre 2020. Elle opère dans 31 pays pour 2M d'utilisateurs. Elle ambitionne de dépasser les 5M en 2020.

AUDIT

L'interdiction aux Big 4 de conseiller leurs clients d'audit cotés en bourse pourrait être élargie aux grands groupes non cotés – Le gouvernement pourrait bientôt décider d'étendre aux grandes entreprises non cotées l'interdiction qu'ont les cabinets du *Big 4* de fournir certaines prestations de conseil (conseil en recrutement, en rémunération, en *management*, en fiscalité et *due diligence*) aux sociétés cotées et aux institutions financières (*public interest entities*) qu'ils audient déjà. La définition d'une « grande entreprise non cotée » resterait à préciser, mais il pourrait s'agir des sociétés de plus de 2 000 personnes, ou ayant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 200 M£ et dont le montant des actifs au bilan dépasserait 2 Md£. Une extension de l'interdiction au non coté, qui aurait pour conséquence de substantiellement alourdir la charge de travail du régulateur comptable avec des milliers d'audits supplémentaires à surveiller, devrait selon ce dernier renforcer l'indépendance des auditeurs, réduire le risque de conflits d'intérêt entre « audit » et « non-audit » et restaurer davantage de concurrence sur le marché.

Le Brexit aurait entraîné une hausse des dépenses de conseil du gouvernement de 20 % auprès des principaux cabinets – Le Brexit, qui a largement bénéficié aux cabinets de conseil, serait à l'origine de l'augmentation de 20 % des dépenses de conseil du gouvernement auprès des principaux cabinets (PwC, Deloitte, EY, KPMG, McKinsey, BCG, Bain et PA Consulting) au cours de l'année achevée en septembre 2019 – passant ainsi de 387 à 464 M£. Deloitte est le cabinet qui a le plus bénéficié de ces prestations « spécial Brexit » du gouvernement cette année (103 M£), devant PwC (95 M£) et KPMG (90 M£). Le ministère du Commerce et du Développement international (*Department for International Trade*) est le ministère qui a le plus eu recours à ce type de prestations cette année (106 Md£). Le conseil a par ailleurs été le principal poste de dépenses du *Cabinet Office* cette année (55 M£ sur un total de 72 M£ ; +30 M£ sur un an). Ces montants ne représentent toutefois qu'une fraction des dépenses de conseil du gouvernement dans la mesure où ils ne prennent pas en compte le conseil juridique et financier.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Londres (adresser les demandes à londres@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Directeur de la publication : Jean-Christophe Donnellier
Service économique régional de Londres
Ambassade de France au Royaume-Uni

Adresse : 58 Knightsbridge, London, SW1X 7JT

Rédigé par : Raphaël Bousquet, Marianne Carrubba,
Laura Guenancia et Pierre Serra

Revu par : Thomas Ernoult

Version du 31 janvier 2020

TABLEAU DE CONJONCTURE

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Indicateurs*		Croissance T2 2019	Moyenne sur 3 ans
PIB		1,5%	1,7%
PIB en glissement trimestriel (T2 2019)		-0,2%	0,4%
PIB par habitant		0,9%	1,0%
Inflation (IPC)		2,0%	2,2%
Approche par les dépenses	Investissement (FBCF)	0,1%	2,0%
	Consommation	1,8%	2,3%
	Dépenses publiques	1,3%	0,4%
	Exportations (B&S)	0,6%	2,4%
	Importations (B&S)	4,0%	3,0%
Approche par la production	Secteur manufacturier	-0,1%	1,3%
	Secteur de la construction	1,5%	3,9%
	Secteur des services	1,9%	1,9%
Parmi les services	Finance et assurances	-2,2%	0,4%
	Ventes au détail	3,9%	3,2%

MARCHÉ DU TRAVAIL

Indicateurs		T2 2019	Moyenne sur 3 ans
Taux de chômage		3,9%	4,3%
Taux d'emploi		76,1%	75,3%
Nombre d'heures travaillées	(moyenne hebdomadaire)	32,1	32,1
Productivité horaire**	Croissance annuelle	0,5%	0,7%
Salaires nominaux	Croissance annuelle	3,4%	2,6%
Salaires réels	Croissance annuelle	1,3%	0,6%
Revenu disponible par habitant	Croissance annuelle	1,6%	0,6%
Taux d'épargne des ménages		4,5%	4,9%

FINANCES PUBLIQUES

Indicateurs	T2 2019 (% du PIB)	Moyenne sur 3 ans
Déficit public (hors actifs bancaires)	-1,3%	-2,0%
Dette du secteur public (hors actifs bancaires)	83,1%	84,3%
Investissement public net	-1,9%	-1,9%

COMMERCE EXTERIEUR

Indicateurs		T2 2019 (% du PIB)	Moyenne sur 3 ans
Balance courante		-3,9%	-4,3%
Balance des B&S		-2,0%	-1,5%
Balance des biens		-6,9%	-6,7%
Balance des services		4,9%	5,2%
Taux de change (moyenne trimestrielle)	GBP/EUR	1,14	1,14
	GBP/USD	1,29	1,30

Source : ONS

* Tous les taux de croissance sont calculés en termes réels et corrigés des variations saisonnières.

** Les données concernant la productivité, le revenu disponible, le taux d'épargne et la balance courante ont un trimestre de

*** Les données proposées dans ce tableau concernent le dernier trimestre disponible et les taux de croissance sont calculés sur 12 mois (sauf PIB g.t.). Elles peuvent donc différer des données évoquées dans les brèves si la période n'est pas la même.